

framatome

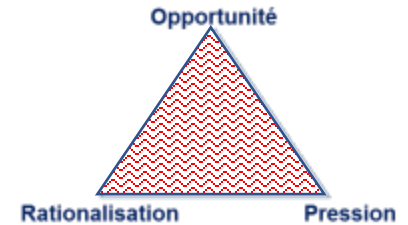
HCTISN– Contrôle anti-fraude (CFSI)

10 octobre 2019

Bertrand NEGRELLO
Directeur Qualité



Identification des facteurs de risque



- ▶ Une fraude est toujours motivée, jamais gratuite
 - ◆ **Opportunité** : utilisation des lacunes du système, par exemple inefficacité ou absence de contrôle
 - ◆ **Rationalisation** : il y a toujours une raison pour justifier le passage à l'acte : survie de l'entreprise, maintien de son poste, « arrogance » technique
 - ◆ **Pression** : difficultés auxquelles les acteurs sont confrontés : délais serrés, coût, complexité technique..

- ▶ Chaque angle représente une motivation pour le fraudeur (entreprise, individu)
 - ◆ **C'est la réunion de ces trois conditions qui constitue un facteur de risque**

Les premières barrières sont culturelles et industrielles

- ▶ Promotion d'un système de valeurs, un code éthique et conformité
- ▶ Possibilité de déclarer des évènements, anonymat garanti
- ▶ Sensibilisation des acteurs clefs
 - ◆ Auditeurs
 - ◆ Inspecteurs
 - ◆ Management
 - ◆ Acheteurs
 - ◆ Communication vers les fournisseurs

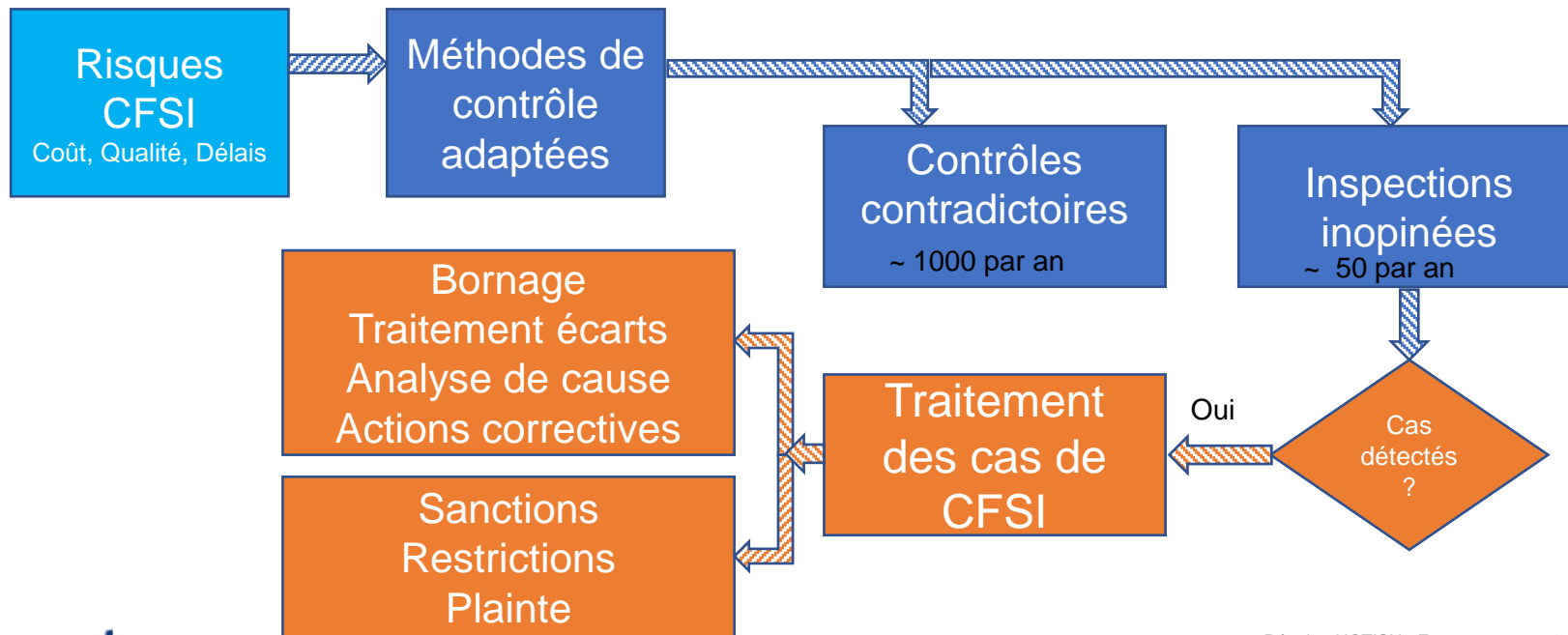
▶ Système d'Excellence Opérationnelle

Pour éviter les situations de non maîtrise de la qualité



Méthodes de détection et de traitement de la fraude chez les fournisseurs

- Une méthode de contrôle adaptée et un processus de traitement



Bilan des actions de contrôle de la fraude chez les fournisseurs 2018-2019

- ▶ Mis en place d'un contrôle contradictoire de PV émis par les fournisseurs
 - ◆ Mise en place en 2018, d'une cellule dédiée basée à Lyon, qui réalise >1000 vérifications par an

- ▶ Résultat

	% - 2018	% - 2019
Cas de CFSI	0,2% (3 cas)	0,4% (4 cas)
Nombre analysé	1 371	1 100

1 fournisseur a déclaré des irrégularités en matière de qualité (Aubert et Duval, Groupe Eramet)

- ▶ Type de CFSI

- ◆ En 2018 : les 4 cas comportent des modifications de valeurs de PV (valeurs d'essais)
- ◆ En 2019 : 1 cas comporte des modifications de PV et pour 3 cas, l'origine de la matière a été masquée

Bilan des actions de contrôle de la fraude chez les fournisseurs 2018-2019

▶ Dispositifs complémentaires mis en œuvre en 2019

- ◆ ~ 50 inspections inopinées par an
- ◆ ~ 50 inspections « système », par exemple sur le traitement des non-conformités ou la gestion documentaire
- ◆ ~ 10 Contrôles contradictoires sur produit (CND, analyse chimique, essais mécaniques)
- ◆ Vérification d'essais de traction par post-traitement de données machines

▶ Résultats

- ◆ Des cas de pratiques non acceptables détectées, comme l'utilisation de blanc correcteur
- ◆ Des cas de survitesses détectés sur des essais de traction

Conclusion

▶ Des moyens importants mis en œuvre par Framatome

- ◆ Une équipe CFSI dédiée
- ◆ Une certaine efficacité démontrée : des cas de fraude détectés en 2018 et 2019

▶ Evolution 2020

- ◆ Maintien des dispositifs engagés
- ◆ Renforcement de la sensibilisation vers les fournisseurs, meilleure prise en compte de facteurs de risque comme la situation financière